

Vendredi 15 mai 2020

Réouverture des commerces en centre-ville d'Annemasse

**A compter du lundi 11 mai, l'ensemble des commerces (à l'exception des bars et des restaurants) ont été autorisés à rouvrir en garantissant la sécurité des employés et des clients.
Focus sur les mesures sanitaires adoptées.**

Les commerçants s'adaptent aux consignes sanitaires

Afin de permettre un redémarrage progressif de leurs activités, les commerçants s'adaptent aux nouvelles consignes sanitaires :

- affichage des consignes de sécurité ;
- régulation des entrées dans le magasin et/ou prise de rendez-vous afin de privatiser l'espace de vente ;
- présence de gel hydro-alcoolique ;
- port du masque ;
- protocole de nettoyage et désinfection des points de contact (caisses, terminaux de paiement, ...) ;
- etc.

Les kiosques

De leur côté, les kiosques situés sur la place de l'Hôtel de Ville et sur la place Libération tiennent également compte de ces nouvelles consignes.

Le Snack Couty a par exemple pris l'initiative de mettre en place un espace dédié pour la prise de commandes et, à l'opposé, un espace dédié pour récupérer les commandes.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le carrousel

Le traditionnel carrousel installé sur la place de l'Hôtel de Ville a quant à lui repris son activité le jeudi 14 mai. Afin de permettre aux enfants de profiter de cette attraction en toute sécurité, Perrier Loisirs a prévu de désinfecter le manège tous les jours, de mettre à disposition de sa clientèle du gel hydro-alcoolique et de protéger son personnel (équipement masques/gants, mise en place d'un hygiaphone au niveau des caisses). Les tickets, désormais en plastique, seront désinfectés après chaque tour de manège.

Les Food Truck

Par ailleurs, l'emplacement « Food Truck » de la rue du Commerce est de nouveau opérationnel depuis le lundi 11 mai.

L'ensemble des exploitants appliquent également les consignes sanitaires en vigueur : port du masque, désinfection des mains et des points de contact, respect d'une distance d'1 mètre par les clients dans la file d'attente, etc.

Les passants peuvent découvrir une offre de restauration à emporter différente chaque jour :

Lundi : Comptoir de l'Observatoire

Mardi : Good Food Karma

Mercredi : Au Cœur des Fouées

Jeudi : Comptoir de l'Observatoire

Vendredi : Good Food Karma

Samedi : Au Cœur des Fouées

- **Au Cœur des Fouées** : Bruno vous fait découvrir une spécialité du Val de Loire, les Fouées. Cette boule de pain cuite au four est garnie d'une préparation sucrée ou salée.
- **Good Food Karma** : Vishal vous fait voyager en proposant une cuisine avant tout végétarienne d'inspiration culinaire de la « street food » de l'île Maurice.
- **Le Comptoir de l'Observatoire** : Jean-Pierre vous fera découvrir un choix varié de produits préparés dans les cuisines de son restaurant « L'Observatoire » situé à Monnetier Mornex (burgers/frites, boissons, desserts faits maison).

Soutenir les commerçants de proximité

De son côté, la Ville a lancé en mars dernier une campagne de communication sous le hashtag « # Siphonnés du local » afin de soutenir le commerce de centre-ville.

Cette campagne vise à inciter les habitants à privilégier les artisans et les commerçants de proximité dans une période où ils ont été durement touchés par les répercussions de la crise sanitaire du Covid-19.



Par ailleurs, la Ville accompagne la reprise de l'activité économique du centre-ville en **offrant deux heures de stationnement dans les parkings couverts*** du 11 au 24 mai, puis tous les samedis de la fin mai et du mois de juin (30 mai, 6 juin, 13 juin, 20 juin, 27 juin).

* Parkings Libération, Hôtel de ville/Montessuit, Chablais Parc et Etoile/Gare